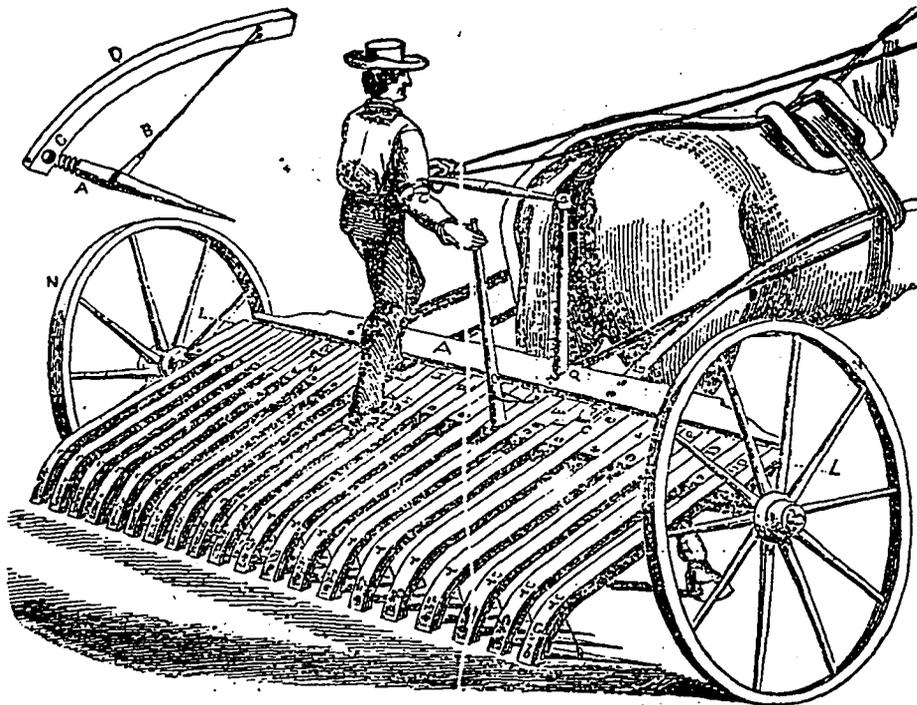


Le Beau RATEAU Canadien,

Patenté le 26 Juin 1860.



CE RATEAU A BALANCEMENT mû par un cheval a remporté le PREMIER PRIX à la dernière grande Exposition industrielle de Montréal, et a aussi mérité le Prix à la Grande Exposition Provinciale qui a eu lieu à Québec l'automne dernier.

ST. GERMAIN ET REEVES

ANNONCENT avec plaisir à tous les Cultivateurs du Canada, qu'ils tiendront toujours prêts des Rateaux fabriqués d'après leur nouveau plan ci-dessus, qui est certainement le meilleur qui existe en Canada et même aux Etats-Unis pour notre manière de cultiver. Ce Rateau s'accorde parfaitement bien à toutes les irrégularités du terrain et peut être mis en opération par des enfants! Preuve: un riche cultivateur de notre paroisse, M. Desmarais, l'an dernier, a fait rateler tout le foin et le grain que contenaient ses quatre terres, par deux enfants de neuf à onze ans de différent sexe. Il nous a dit lui-même qu'il avait épargné une somme considérable par le parfait fonctionnement de cet instrument et la manière aisée de le conduire. Ce Rateau est fait de manière à pouvoir être réparé sur le champ et sans outil; parce que tous les bras sont taraudés et les dents sont poussés dedans en vis. Tous les bras sont aussi réunis par une vis, de sorte qu'on peut le faire et le défaire très-facilement et changer les dents et morceaux à volonté.

Aussi voit-on que, quoique ce Rateau n'ait été mis en opération qu'à la fin de Juillet l'an dernier, il a cependant remporté le PREMIER PRIX à la première grande Exposition Industrielle de Montréal et a aussi mérité le prix à la Grande Exposition Provinciale qui a eu lieu à Québec l'automne dernier.

Les associés peuvent fournir autant de certificats qu'ils ont expédié de ces Rateaux. Comme il serait trop long de tous les énumérer nous ne vous donnerons que les mieux connus. Certificats: G. J. Naigle, écr., J. C. Perreault, écr., L. Marin, écr., Démarais, Girard, de St. Hyacinthe; Dr. Désaulniers, Yamachiche; Eusèbe Beaubien, N. P., Nicolet; Lafrance, St. Jean-Baptiste; F. Tétreau, St. Charles; Lévêque, St. Simon; T. Bourassa, écr., St. Jean; le Rév. M. Pilote, Ste. Anne-Lapocatière, etc.

Donc ils espèrent qu'ils seront dédommagés des dépenses et pertes encourues pour procurer cet admirable instrument d'agriculture au pays. Toute personne, en quelque paroisse que ce soit, désirant se procurer ce Rateau, peut s'adresser par lettres, ou personnellement, aux associés avec assurance d'arrangement. Quant aux adresses par lettres, si elles sont munies d'une somme de QUINZE PIASTRES, un Rateau sera envoyé aussitôt, au nom du soussigné, si cela est possible, par les chemins de fer ou par toute autre voie.

Voyez, c'est pour rien 15 piastres! venez! envoyez!

ST. GERMAIN ET REEVES.

ST. HYACINTHE, 6 Décembre 1861.—16 Déc.

FOIRE de QUEBEC.—LA prochaine FOIRE pour la vente de Chevaux, Bêtes à Cornes, Moutons, Porcs, etc., au MARCHÉ ST. PAUL, à Québec, aura lieu VENDREDI, le DIX JANVIER prochain. Aucune TAXE DE MARCHÉ ne sera imposée pour les animaux ce jour-là.

THOMAS POPE,
Maire.

HÔTEL-DE-VILLE, Québec, }
16 décembre 1861.